

## CONTRIBUTION DE L'INTERCONSULAIRE PYRÉNÉEN AUX ASSISES DES TERRITOIRES RURAUX

Structures impliquées dans le document :

**CAP** : Conférence de l'Artisanat Pyrénéen

**ACAP** : Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées

**APEM** : Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde

**EICP** : Entente Interconsulaire des Chambres de commerce et d'industrie des Pyrénées

## DOCUMENT DE SYNTHÈSE

9/12/2009



## **PLAN DE LA CONTRIBUTION**

### **Partie 1 : Positionnement de la contribution dans un contexte pyrénéen**

#### **Contribution de l'interconsulaire pyrénéen aux Assises des territoires ruraux**

PLACE DE LA MONTAGNE AU SEIN DES PROBLÉMATIQUES RURALES

#### **Actualisation des évolutions du contexte pyrénéen**

ELEMENTS MAJEURS DE CARACTÉRISATION DU MASSIF (GRILLE AFOM)

### **Partie 2 : Organisation de la réponse suivant les thématiques proposées (fiches thématiques pour une orientation de l'action)**

#### **Evolution et orientation des politiques actuelles :**

OUVERTURE ET ENGAGEMENT DES COOPÉRATIONS

#### **Développement des activités économiques :**

MUTATION DES ECONOMIES, L'ENJEU DE L'ADAPTATION DES ACTIVITÉS

#### **Veiller à une attractivité territoriale durable :**

ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE, L'ENJEU DU MAINTIEN ET DE L'APPORT DES ENTREPRISES ET DES POPULATIONS

#### **En résumé:**

**Le contexte mis en perspective dans lequel s'inscrit notre réponse**

**Les axes majeurs de nos propositions**

## **PARTIE 1 : Positionnement de la contribution dans un contexte pyrénéen**

### **Contribution de l'Interconsulaire pyrénéen aux Assises des territoires ruraux : PLACE DE LA MONTAGNE AU SEIN DES PROBLÉMATIQUES RURALES**

Dans cette concertation ouverte par le Ministère et conduite par la DIACT sur l'avenir des territoires ruraux, les structures pyrénéennes EICP, CAP, ACAP, APEM ont souhaité porter à connaissance un certain nombre d'enjeux, à leurs sens décisifs pour une adaptation de l'action publique aux mutations territoriales du rural.

La contribution proposée au débat reste fidèle aux orientations de la feuille de route constituée par le document support de la consultation. En ce sens les points de vue développés répondent aux questionnements qui y sont soulevés, avec toutefois le parti pris d'argumenter sur le positionnement spécifique des zones de montagne, caractérisé pour les Pyrénées par des interactions fortes entre rural/urbain, local/mondial, saison et hors-saison qui démontrent le caractère relationnel et l'adaptabilité de l'organisation du Massif. Il s'agit donc de « faire de la diversité territoriale un atout » pour reprendre les orientations du livre vert de la Commission Européenne sur la cohésion territoriale, et argumenter ainsi sur l'actualité spécifique de cette zone de montagne.

Le questionnement de la dimension montagne au sein des politiques rurales tient de l'engagement même des structures vis à vis d'une approche globale de Massif qui les inscrit de fait dans une connaissance, dans des pratiques et des métiers spécifiques qui ont fait l'objet d'une lente reconnaissance par les politiques publiques (notamment par les orientations de la Loi montagne).

Ainsi à l'heure d'une évaluation à mi-parcours des programmes 2007-2013 (Convention de Massif et Contrats de plan Etat/Région, politiques européennes Interreg, leader,...), l'enjeu de cette contribution aux Assises rurales est aussi un moment particulier pour ajuster une approche prospective des territoires de montagne venant enrichir les grilles de lecture des évaluations qui vont être lancées en 2010.

Par ailleurs, l'annonce d'un bilan diagnostic portant sur 25 ans d'application de la Loi Montagne constitue un élément mobilisateur capital devant ouvrir pour l'automne 2010 sur un Conseil National de la Montagne.

Ces perspectives stimulent donc la contribution d'aujourd'hui qui propose un cadre interprétatif pour identifier les grands enjeux qui modifient aujourd'hui profondément les fonctions et l'organisation des acteurs de la montagne.

L'objectif est en conséquence de promouvoir l'existence de ressources et d'attractivités spécifiques de cette montagne pyrénéenne pouvant apporter des réponses concrètes au dynamisme économique et à la croissance régionale et nationale et impliquant des politiques adaptées.

## **Actualisation des évolutions du contexte pyrénéen. LES ÉLÉMENTS MAJEURS DE CARACTÉRISATION DU MASSIF**

Les objectifs d'ouverture et de coopération des territoires qui orientent actuellement l'engagement des politiques européennes ne permettent plus de soutenir l'unique conception d'un aménagement autocentré de la montagne en la désignant comme une entité autonome. Que ce soit la mise en cohérence des orientations montagne au sein des Comités de Massif à l'échelle interrégionale, l'accentuation d'une vraie politique de coopération transfrontalière dotée de financements conséquents, ou encore la place de la montagne dans les enjeux des Eurorégions, la démonstration d'une dimension relationnelle des politiques pyrénéennes n'est plus à faire d'un versant à l'autre, même si cette dimension demande à être poursuivie et consolidée aujourd'hui.

L'analyse concernant les évolutions de la montagne pyrénéenne doit par ailleurs intégrer des éléments extérieurs influant sur l'évolution économique pyrénéenne comme l'impact majeur de la mondialisation sur la désindustrialisation du Massif et la mise en concurrence de son économie touristique sur des destinations mondiales. L'intérêt est aussi de mesurer la capacité de réponse de ces territoires avec leurs propres atouts face à un contexte en mutation.

**Nous apportons ici quelques éléments de situation qui permettront de mieux comprendre le positionnement des fiches action proposées comme arguments de contribution aux Assises des territoires ruraux.**

**Les grandes mutations d'activités et reconversions économiques qui touchent l'espace pyrénéen constituent certainement des éléments potentiellement fondateurs d'une politique de la montagne :**

1-

La qualité relationnelle des politiques qui impliquent la notion de projet et de partenariat constitue l'élément primordial de la survie du Massif et montre en contre point une grande dépendance externe qui peut devenir un handicap si cette dimension n'est pas réellement soutenue (gestion stratégique du tourisme, coordination de la communication, produits ciblés et labellisés Pyrénées, veille sur les modalités d'accès par un transport public,...).

2-

Les dimensions transnationale et multiculturelle des Pyrénées lui confèrent une caractéristique majeure qui est d'être une ressource environnementale incontournable à l'échelle européenne et par là même le pilier de son attractivité dans une pleine dimension nord/sud. Cette caractéristique est d'ailleurs directement valorisée par la présence d'espaces qualifiés (PNP, PNR, site classé au patrimoine mondial, divers sites majeurs, réserves naturelles, ...). Les Pyrénées n'échappent pas ainsi à la montée en puissance d'une valeur sociale de leur territoire qui interroge non seulement l'évolution des savoir-faire et des métiers mais aussi la mise en concurrence des ressources à commencer par celle du foncier.

3-

L'importance des ressources liées à l'environnement implique une forte responsabilité des communes dans la gestion des grands espaces (pastoralisme, forêt). Cette gestion constitue une spécificité majeure de la montagne pyrénéenne. Considéré jusqu'alors comme matière première elle instaure aujourd'hui une réponse possible aux aspirations sociales pour une qualification environnementale.

4-

Cette ressource environnementale est aussi le lieu d'un questionnement des valeurs qui touchent au positionnement d'activités émergentes. Sur ce plan, on peut conclure provisoirement à un paradoxe pyrénéen entre la richesse de la ressource environnementale et la faiblesse des activités qui peuvent y être associées (y compris sur le plan de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée : par exemple aucune recherche sur la ressource en eau hormis l'exploitation et le suivi des sources naturelles et thermales).

5-

La faiblesse des activités qualifiées par rapport aux enjeux de la recomposition des métiers et des savoir-faire du Massif est certainement un handicap décisif à surmonter pour la réussite d'une montagne habitée et vivante. Cette qualification et repositionnement de l'emploi touche aujourd'hui l'ensemble des métiers du Massif.

6-

La génération d'activité entre saison et hors-saison est aussi source d'une fragilité de l'emploi notamment pour le statut de saisonnier qu'elle génère (ski, thermalisme, restauration, hôtellerie,...) et par la double activité que cette alternance d'activités implique la plupart du temps qui demande une constante adaptation des compétences.

7-

Le vieillissement du Massif, interroge l'apport démographique comme la condition de survie des économies montagnardes par l'apport significatif de compétences et de populations actives qu'elle induit. La fixation de nouveaux actifs est la condition d'une montagne habitée sans écarts générationnels majeurs.

8-

Une réactivation de la machine économique passe par la qualification et la reproblématisation de cette relation étroite entre l'activité et le territoire qui est source de qualification réciproque et de lisibilité qui devrait impliquer plus fortement la politique des PER (Pôles Excellence Rurale) et Pôle de compétitivité tel que DERBI dans les Pyrénées-Orientales.

9-

La mise en concurrence des ressources comme celles de l'immobilier et du foncier est induite par la qualification touristique des espaces naturels. Parce que la montagne est par définition un espace restreint, cette concurrence devient ici un frein à l'implantation d'activités dont les revenus sont souvent incomparables à ceux des investisseurs extérieurs (le prix de l'immobilier n'est pas calqué sur les revenus locaux mais sur un marché externe). Cette condition est exacerbée en zone pyrénéenne et d'autant plus quand on aborde les sites emblématiques du tourisme.

La montagne pyrénéenne est en cela un espace de grands paradoxes qui compose d'une part avec des atouts indéniables en matière de ressources environnementales tant en qualité qu'en diversité mais qui n'arrive pas d'autre part à exprimer ce potentiel tant le mode de fonctionnement économique est aujourd'hui bouleversé par une restructuration des économies locales et une mise en concurrence de son espace à la fois en interne (concurrence sur le foncier et l'usage de l'espace) et en externe sur la mise en concurrence par des destinations plus compétitives.

Ces mutations en profondeur, appellent deux types de réaction de la part des organisations montagnardes :

- d'une part celle d'une cohérence interne sur une re-problématisation des ressources économiques dans une actualité fortement liée aux positionnement des métiers et à la question du traitement de la question environnementale (place de la forêt dans une conception environnementale et climatique, puits à carbone, bio-énergie, ENR..),
- d'autre part la poursuite de son ouverture et de la qualité relationnelle entre montagne et métropole qui est certainement un partenariat d'avenir.

La différenciation montagne par rapport à un rural dit classique, ou par rapport à un rural de périurbanisation fortement lié aux emplois générés par les métropoles régionales, trouve plutôt son identité dans des fonctions d'interactions rural/urbain, local/mondial, saison/hors saison. Toutes les activités, et notamment celles traditionnelles de l'artisanat et de l'agriculture, du tourisme et de la santé, coexistent de manière prononcée, rendant les enjeux de cohabitation et de conciliation d'intérêts exacerbés.

## ELEMENTS MAJEURS DE CARACTERISATION

<p><b>ATOUTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Attractivité</b>, touristique du massif ,et engagement des acteurs (professionnels et stations) dans le tourisme durable</li> <li>. <b>Diversité</b> et qualification des grands espaces dans une dimension transfrontalière.</li> <li>. <b>Participation</b> de l'agriculture à une qualité environnementale.</li> <li>. <b>Qualité</b> et authenticité des produits agro-alimentaires</li> <li>. <b>Reconnaissance</b> des dimensions interrégionale et euro-régionale..</li> <li>. <b>Proximité</b> des métropoles régionales.</li> <li>. <b>Capacité</b> entrepreneuriale en progression.</li> <li>. <b>Coopération</b> transfrontalière des acteurs économiques</li> </ul>
<p><b>FAIBLESSES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Fragilisation</b> des activités économiques par la mondialisation, la crise et le changement climatique.</li> <li>. <b>Ruptures</b> entre tradition et nouveaux enjeux.</li> <li>. <b>Insuffisance</b> du maillage de communication et de services matériels et immatériels,</li> <li>. <b>Manque d'anticipation</b> des positionnements stratégiques économiques.</li> <li>. <b>Départ</b> des jeunes actifs</li> <li>. <b>Carence</b> dans l'adaptabilité des métiers au contexte montagne</li> <li>. <b>Affaiblissement</b> des emplois publics et baisse d'attractivité des villes de piémont.</li> <li>. <b>Cloisonnement</b> des acteurs,</li> </ul>
<p><b>OPPORTUNITÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Mobilisation</b> renouvelée des acteurs consulaires pyrénéens</li> <li>. <b>Existence</b> de réseau d'acteurs sur une approche transversale de l'économie montagnarde</li> <li>. <b>Attractivité</b> démographique significative</li> <li>. <b>Affirmation</b> d'une entité nord/sud du Massif.</li> <li>. <b>Ressources</b> environnementales comme levier d'une reconversion économique.</li> <li>. <b>Opportunité</b> de saisir la montée en puissance des métiers de l'environnement.,</li> <li>. <b>Présence</b> de territoires qualifiant sur l'approche environnementale (site UNESCO, réserves naturelles,...).</li> <li>. <b>Présence</b> d'initiatives économiques individuelles et collectives engagées dans le développement durable.</li> </ul>
<p><b>MENACES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Risque</b> de disparition des activités économiques traditionnelles avant leur adaptation potentielle.</li> <li>. <b>Dégradation/insuffisance</b> du maillage des réseaux contemporains de communication (routier, ferroviaire, numérique...) entraînant une spirale d'exclusion durable du territoire montagnard.</li> <li>. <b>Dégradation</b> de l'emploi soumis aux initiatives individuelles et au recul des services de l'emploi public</li> <li>. <b>Dépendance</b> de clientèles touristiques extérieures et <b>concurrence</b> avec d'autres destinations.</li> <li>. <b>Fluctuation</b> et forte saisonnalité de l'emploi.</li> <li>. <b>Difficulté</b> de la transmission/reprise sur des positionnements innovants</li> <li>. <b>Absence</b> de programme de qualification stratégique des métiers de la montagne.</li> <li>. <b>Coûts</b> d'accessibilité du Massif (place du ferroviaire et transports collectifs).</li> </ul>

## PARTIE 2 : Organisation de la réponse suivant les thématiques proposées

### Contexte d'évolution et orientation des politiques actuelles : OUVERTURE ET ENGAGEMENTS DES COOPÉRATIONS

La montagne est une entité fortement spécifique, aussi elle doit être pensée comme agissant avec d'autres territoires. En conséquence elle doit être considérée en interaction constante avec les territoires qui la bordent : espaces urbains, territoires des eurorégions ou projets transfrontaliers. Cette caractéristique appelle l'engagement d'une politique de coopération pluridimensionnelle, dotée de financements conséquents avec des cadres opératoires spécifiques.

ENJEUX	ORIENTATIONS	ACTIONS
<p><b>ARTICULER LES DIFFÉRENTES ECHELLES D'ACTION DU MASSIF</b></p>	<p>Tisser des liens entre les différents espaces constitutifs du Massif.</p> <p>Organiser les formes d'un travail collaboratif à la dimension du Massif</p>	<p>Echanger, construire des coopérations entre territoires sur la base de leurs complémentarités</p> <p>Développer des projets dans une communauté d'intérêt et des transferts d'expériences</p> <p>Investir dans la culture de projet par une qualification de l'ingénierie et des méthodes de concertation.</p> <p>Fédérer les initiatives de lobbying pour une adaptation des cadres réglementaires ou financiers aux spécificités des projets en zone de montagne</p>
<p><b>INVESTIR LES CADRES ET LES DISPOSITIFS DE COOPÉRATION NATIONAUX ET EUROPÉENS</b></p>	<p>Renforcer la place de la montagne dans les euro-régions</p> <p>Affirmer des coopérations territoriales et des partenariats de projet métropoles/Pyrénées</p> <p>Echanger avec les métropoles comme des viviers potentiels d'actifs et d'entreprises pour le Massif</p>	<p>Faire du Massif un enjeu commun promu comme un espace pluriculturel de développement montagnard</p> <p>Faire de la diversité des cultures et des approches de la montagne une richesse commune.</p> <p>Développer des enjeux inter-culturels sur une approche contemporaine de la montagne.</p>
<p><b>ETABLIR DES PARTENARIATS LIBRES AVEC LES ACTEURS ET LES ESPACES MOTEURS</b></p>	<p>Affirmer des coopérations territoriales et des partenariats de projet métropoles/Pyrénées</p> <p>Echanger avec les métropoles comme des viviers potentiels d'actifs et d'entreprises pour le Massif</p>	<p>Promouvoir l'idée de complémentarité avec les espaces urbains sur des projets ciblés environnement ou qualité de services.</p> <p>Développer des formations sur l'accueil et la formation d'actifs pour des projets montagne.</p> <p>Développer des partenariats sur des technologies de pointe (veille climatique, gestion de l'eau) pour maintenir un apport de compétence vers les territoires pyrénéens.</p>

**Développement des activités économiques :  
 MUTATION DES ECONOMIES ET ADAPTATION DES ACTIVITÉS**

Les impacts de la mondialisation touchant à la désindustrialisation, au positionnement stratégique du tourisme, aux fonctions de l'agriculture s'accompagnent aujourd'hui d'un repositionnement des métiers de la montagne sous l'effet de l'apport de nouveaux acteurs économiques. Le développement de l'action économique individuelle autour de portage de projets d'activité, pose notamment le problème de leurs mises en synergie collective et de leurs intégrations au sein de l'offre territoriale d'activités.

ENJEUX	ORIENTATIONS	ACTIONS
<p><b>POURSUIVRE LA STRUCTURATION DES CHAMPS D'ACTIVITES TRADITIONNELLES ET INNOVANTES : agriculture, artisanat, tourisme, industrie</b></p>	<p>Accompagner les mutations et les qualifications des champs d'activités</p> <p>Construire une vision prospective sur de nouvelles approches économiques</p>	<p>Poursuivre la structuration et la diversification des filières de valeur ajoutée et la promotion des produits agroalimentaires liée à une valorisation de la montagne.</p> <p>Accompagner la transmission/reprise des entreprises par l'adaptation des savoir-faire aux positionnements d'activités innovantes notamment pour l'artisanat et le commerce (bio-énergie, e-commerce, photovoltaïque, éco-construction, commerce de proximité...).</p> <p>Favoriser les synergies entre les activités (santé-tourisme-agriculture, ...).</p>
<p><b>VALORISER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES</b></p>	<p>Développer une valeur ajoutée autour de l'atout environnemental pour répondre aux attentes sociétales</p> <p>Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets, maîtrise énergie Assurer un développement économique économe en foncier</p> <p>Gérer durablement la ressource en eau</p>	<p>Promouvoir des activités économiques qui valorisent la qualité environnementale et concilient viabilité économique et respect de l'environnement</p> <p>Soutenir et promouvoir la mutation environnementale des acteurs économiques</p> <p>Favoriser une planification concertée des usages du foncier au travers d'outils contractuels (SCOT "montagne" notamment).</p> <p>Promouvoir une image culturelle de la ressource en eau des Pyrénées.</p>
<p><b>ACCOMPAGNER DES PROJETS ECONOMIQUES INDIVIDUALISES</b></p>	<p>Accompagner le renouvellement des activités autour de projets individualisés</p> <p>Mettre en réseau les créations d'activités avec le tissu existant</p>	<p>Coordonner l'engagement et la création des initiatives individuelles, développer les synergies entre elles et les informer sur le contexte territorial du développement de leur initiative</p> <p>Accompagner les porteurs de projet et leur apporter des solutions individualisées .</p> <p>Mutualiser les expériences et développer une capitalisation à l'échelle du Massif.</p>
<p><b>ACCOMPAGNER DES PROJETS ÉCONOMIQUES COLLECTIFS ET TERRITORIALISÉS</b></p>	<p>Territorialiser les économies de filière autour de nouveaux partenariats</p> <p>Développer la capacité à faire émerger et à animer des projets collectifs</p>	<p>Renforcer la dimension territoriale des activités et leurs positionnements dans une diversification du tissu économique local (PER, grappes d'entreprises,...).</p> <p>Favoriser l'installation d'entreprises extérieures en participant aux réflexions de spatialisation des activités économiques dans les SCOT, PLU)</p> <p>Mobiliser les compétences transversales de l'interconsulaire pyrénéen pour rechercher et mettre en œuvre les conditions et les solutions de faisabilité spécifiques à chaque projet économique soutenus</p>



**Vie quotidienne des populations pyrénéennes :  
ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE et ECONOMIQUE, L'ENJEU DU MAINTIEN et DE  
L'APPORT DES ENTREPRISES et POPULATIONS.**

L'attractivité des territoires pyrénéens est un enjeu déterminant. La qualité territoriale dans l'ensemble de ses composantes (environnement, services...) doit être un facteur d'attractivité pour ces nouvelles populations (entreprises, actifs, touristes...) et un facteur contribuant au maintien des populations déjà résidentes ou fréquentant le massif.

La population du massif est fragile, les activités et services présents peuvent être rapidement déstabilisés par des déficits de population mêmes minimes. Si la population du massif est composée de nombreux retraités elle est néanmoins en partie renouvelée par l'apport de nouvelles populations actives, témoins d'une vitalité et d'une adéquation du massif avec des activités économiques pertinentes qu'il s'agira par ailleurs d'amplifier pour garantir durablement une montagne habitée.

ENJEUX	ORIENTATIONS	ACTIONS
<p><b>ENGAGER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES ENTREPRISES/ POPULATIONS : actives, inactives et touristiques</b></p>	<p>Valoriser l'attractivité démographique du Massif y compris dans les hauts cantons</p> <p>Promouvoir une montagne habitée avec du lien générationnel</p>	<p>Elaborer une « Charte de l'Accueil » de dimension pyrénéenne destinée à mobiliser de nouvelles entreprises et populations résidentes.</p> <p>Coordonner une offre globale en matière de transmission-reprise des activités en appuyant l'émergence de métiers innovants.</p> <p>Construire une vitrine interconsulaire des potentialités économiques en lien avec le réseau des collectivités territoriales engagées dans cette démarche d'accueil.</p>
<p><b>MAITRISER LE FONCIER ET L'IMMOBILIER ; VEILLER AUX POSSIBILITES D'IMPLANTATION</b></p>	<p>Définir les outils de planification et l'usage du foncier/immobilier</p> <p>Réfléchir sur les dimensions pertinentes pour une mise en cohérence des activités à l'échelle des vallées</p> <p>Coordonner l'offre potentielle pour le bâti d'entreprise et les commerces</p>	<p>Inciter les communes à orienter une offre locative en direction des populations actives résidentes (orientations stratégiques des PLU).</p> <p>Permettre une lisibilité et un regroupement des offres commerciales et artisanales autour de plates-formes multi-services.</p> <p>Promouvoir une concertation à l'échelle des vallées (SCOT interterritorial) pour la promotion de pôles qualifiés (PER, lisibilité des grappes d'entreprises et d'activités, ...).</p>
<p><b>MAINTENIR ET DIVERSIFIER LES SERVICES</b></p>	<p>Qualifier les services pour une améliorer la qualité de vie</p> <p>Organiser des réponses locales aux services pour chaque type de population : actifs, inactifs( jeunes ou aînés), touristes</p>	<p>Assurer impérativement les services à la personne et entreprises concernant les biens et les services sur un territoire qui vieillit et qui doit gérer des pics de fréquentations touristiques.</p> <p>Accentuer le développement de circuits courts, valoriser les productions locales dans les commerces de proximité.</p> <p>Soutenir les services d'éducation, de la petite enfance, du périscolaire et ceux liés à la santé, en considérant les pôles touristiques.</p>

## En résumé

### Contexte de notre réponse.

#### 1. Les facteurs d'évolution/mutation/déstabilisation des milieux montagnards : mondialisation/crise financière et économique/changement climatique

#### 2. La montagne : un « milieu rural » exacerbé.

Pourquoi ?

- Par des caractéristiques intrinsèques fortement marquées (atouts et handicaps) :

En effet la montagne dispose d'atouts qu'elle est souvent seule à posséder mais qui sont questionnés par certains facteurs de mutation (ski et changement climatique, agriculture spécifique mais en danger de déclin, activités industrielles traditionnelles menacées de disparition totale...).

La montagne compte tenu de certaines de ces caractéristiques est affectée d'handicaps réels, permanents ou temporaires. Cela se traduit, par exemple, par des difficultés d'exercice des activités économiques (par la rareté des sols, la pente, l'altitude ou l'enclavement et les difficultés de communication).

- Par les dangers que l'économie globale fait courir à une économie montagnarde fragilisée, en marge des réseaux économiques dominants.

- Par les difficultés qu'éprouvent les économies locales montagnardes concernant

- le recrutement sur place ou par la difficulté d'accueil de population active.
- l'accès aux clients et fournisseurs

- Un impératif : mettre en œuvre des actions correctives au plus près des handicaps liés au « rural exacerbé »
- Quels efforts la société globale doit consentir pour des actions correctives ?

#### 3. Quelles actions au plus près des activités économiques de la montagne pyrénéenne ?

- Vers les activités traditionnelles

- De quelle nature et à quel niveau ? (transport, communication, implantation...)

- Quels objectifs et cheminements pour faire évoluer les activités traditionnelles vers une plus grande compétitivité en adéquation avec les demandes émergentes ?

- Vers les activités émergentes ou innovantes

- Lesquelles soutenir, stimuler ? Par quelles modalités ? Sur quels territoires ? Disposer d'un projet massif et des projets locaux cohérents et partagés.

- Tenir compte des activités s'appuyant sur la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.

#### 4. Mettre en œuvre les solutions pertinentes vers les activités traditionnelles et innovantes :

- Solutions « fluidité » en termes :

- d'emploi et d'employabilité, d'accès aux clients et fournisseurs des entreprises.
- de transport et de communication

- Infrastructures et services innovants aux entreprises (et aux ménages)

- Solutions de préparation des fonctions supports aux entreprises :

- Anticiper, préparer les implantations (foncier et immobilier)

- Solutions fiscalité et discrimination positive : sur quels leviers agir ?

## Les axes majeurs de notre contribution :

### 1. Dépasser les contraintes du rural exacerbé :

Disposer de solutions à la mesure des handicaps majeurs que sont l'éloignement des grands centres de commandement et le déficit de transport et communications en infrastructures ou services.

- il s'agit d'assurer la continuité territoriale en développant les moyens de communications matériels et immatériels (Tic, haut débit, Tnt).
- déterminer l'effort de la société globale pour cette équité territoriale. Quels fonds ?
- promouvoir les solutions innovantes en matière de services aux entreprises pour les secteurs économiques traditionnels et innovants (y compris pour les ménages).

### 2. L'appétit du futur pyrénéen :

A partir des aptitudes pyrénéennes ; développer les initiatives pour :

- stimuler l'innovation dans les secteurs économiques traditionnels
- développer les secteurs économiques innovants notamment ceux en lien avec les ressources naturelles et patrimoniales
- favoriser les interventions qui doivent s'inscrire dans une logique de développement durable.

### 3. Adapter l'action publique (réglementations, politiques, dispositifs) à la nature des projets pertinents :

Les compagnies consulaires sont attentives à l'établissement des conditions indispensables à la réalisation des projets portés par les individus ou des collectifs locaux dans les territoires montagnards fragilisés.

Cela sous-tend souvent des solutions qui soient parfaitement adaptées aux projets (création de nouveaux dispositifs, équipements, services...).

- En conséquence, cela nécessite une adaptation du territoire d'accueil qui va parfois jusqu'à l'adaptation de réglementations locales, nationales ou européennes.

### 4. Deux nouveaux cadres de coopération :

- entre acteurs/territoires différents :

Au-delà des cadres de programmes ou de coopération préétablis (PER, coopération transfrontalière...) il est nécessaire d'établir des partenariats libres et innovants tant sur la nature des partenaires que sur leurs contenus (coopération privé-public locale, coopération entre un territoire local et une agglomération...).

- au sein d'un même territoire local :

Objectif : préparer l'implantation des activités économiques (et des populations)

La problématique du foncier et de l'immobilier est primordiale, un partage équilibré entre les usages est indispensable. Il convient d'établir et de participer à l'élaboration de document de planification foncier et immobilier par territoire pertinent.

Ce document est issu de 4 réunions de concertation.

La synthèse des débats et son argumentation a été assurée par le Cabinet d'études (MTP)prospective.

